



Le Kiosque Info

N°126 ■ Janvier - Février 2023

Journal d'information de la commune de Mauzé-sur-le-Mignon



**PLUi-D,
LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
À HORIZON 10 ANS**

LE PROJET D'ÉCOLE ENFIN DÉVOILÉ

**CRISE ÉNERGÉTIQUE,
COMMENT FAIRE BAISSER LA FACTURE ?**

Bonne année

2023



ÉDITO

Les édits sont toujours des rendez-vous importants pour vous rejoindre, particulièrement celui de début d'année. Après le temps qui nous a rassemblés grands et petits avec ces moments de joie laissant place aux rêveries et à la fête, il nous faut maintenant regarder cette année 2023, comme je l'ai dit lors de la cérémonie des vœux, avec dynamisme et audace !

Nous serons au rendez-vous, une fois de plus, en observant cette période de « haute tension » sur la flambée des prix qui impacte non seulement tous les français mais également les collectivités (dont les communes) qui, je le rappelle, ne disposent d'aucun bouclier tarifaire. Cette crise qui frappe toute l'Europe, corollaire de cette guerre en Ukraine, souligne la fragilité de certaines politiques irréflechies.

Nous avons bien fait de jouer la carte du LED non seulement pour toutes les illuminations de Noël et de l'éclairage public, mais aussi pour la chaleur verte qui chauffe bon nombre d'équipements communaux, chaleur produite par le principe de la méthanisation. Ces choix judicieux nous permettent de réduire la facture électrique. Cependant le montage budgétaire 2023 va rester un exercice de haute voltige !



PHILIPPE MAUFFREY
Le Maire

Quelle que soit la crise, nous continuons à nous projeter pour faire progresser notre commune avec des projets importants comme celui principalement de la nouvelle école. D'autres seront d'actualité comme la réalisation de la liaison pédestre cycliste et équestre le long du canal du Mignon reliant Mauzé à Damvix, réunissant ainsi plusieurs départements et collectivités dans un esprit sportif et environnemental.

Avec une population qui a franchi le cap des 3 000 habitants et qui va continuer de croître régulièrement, nous ressentons encore plus l'étroitesse de certaines structures associatives. La priorisation sera donc de mise, tout en continuant l'entretien de notre commune. Pour ce faire et entrevoir des solutions, l'opération « Petite ville de demain » soutenue par l'Etat, le Département, l'Agglomération étudie avec nous des orientations pour de profondes restructurations

comme, la dynamisation du centre bourg, la future circulation et stationnement, la vitesse intra-muros, le fleurissement et l'embellissement pour n'en citer que quelques unes. Nous nous y préparons dès maintenant. En parallèle, les enfouissements de lignes électriques vont continuer ainsi que la mise aux normes des réseaux de l'eau potable et des eaux usées

La nouvelle station d'épuration (CAN) actuellement en construction entrera en service en 2024. L'installation de jeux pour enfants est en réflexion avec le conseil municipal des jeunes.

Oui, Mauzé-sur-le-Mignon se développe malgré les crises sanitaires, budgétaire ou énergétique. La difficulté pour l'équipe municipale restera de faire des choix adaptés à nos prochaines finances.

Cependant, c'est tous ensemble que nous pouvons avancer avec un esprit citoyen, participatif et solidaire pour construire le « Mauzé de demain » sans négliger pour autant le « Mauzé d'aujourd'hui » et faire face à toutes les exigences de nos futurs besoins sans oublier les humeurs d'un climat imprévisible.

*Une nouvelle fois,
je vous souhaite
une belle année 2023.*

PHILIPPE MAUFFREY

pelons qu'il est interdit dans Mauzé intra-muros de se promener avec un animal non tenu en laisse. En campagne, vers le port ou abords de Mauzé, l'animal reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire (maître) et il lui appartient de le tenir en laisse ou pas.

▶ D'autre part les déjections non

ramassées, nous le rappelons encore, peuvent faire l'objet d'une amende comme pour les animaux non tenus en laisse.

Profitant de ce rappel, les sources de bruit extérieures (ampli avec lecteur, installations diverses de voiture) sont strictement interdites au skate-park.



Urbanisme «« PLUi-D, le développement du territoire à horizon 10 ans



Le PLUi-D organisera le développement futur du territoire, dans le respect des principes du développement durable. Il garantira une gestion économe de l'espace tout en répondant aux besoins de développement local, ainsi qu'un équilibre entre consommation foncière et préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le PLUi-D, aujourd'hui en cours d'élaboration, s'imposera à tous les acteurs du territoire, particuliers, entreprises, administrations... pour toutes demandes de travaux ou autorisations de lotir.

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Niort Agglo est le document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement dans toutes les communes du territoire de l'agglomération du Niortais.

Le PLUi fixe les règles générales d'utilisation du sol. Sur notre territoire, il s'accompagne d'un volet Déplacement (PLUi-D) qui définit la politique de Niort Agglo en termes de mobilités.

Les grands objectifs

- Organiser le développement du territoire (habitat, économie et équipement public).
- Réduire de près de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Mobiliser en priorité le potentiel dans les enveloppes urbaines (renouvellement urbain, comblement des dents creuses, mobilisation des logements vacants...).

Calendrier prévisionnel du PLUi-D

- ▶ Présentation du projet de PLUi-D en décembre 2022
- ▶ Arrêt du PLUi-D en mars 2023
- ▶ Recueil des avis des communes et partenaires au printemps 2023
- ▶ Recueil des avis du public via une enquête publique à la rentrée 2023
- ▶ Approbation et exécution du PLUi-D en janvier février 2024

Les documents seront affichés en mairie

- Améliorer les conditions de déplacement.
- Promouvoir les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur.
- Protéger les bois et les haies, les zones humides, les paysages emblématiques et les éléments patrimoniaux.
- Préserver et optimiser la ressource en eau.
- Mettre en place des règles et des critères de performance énergétique pour la réduction des gaz à effet de serre.

De quoi est constitué un PLUi-D ?

Un rapport de présentation : diagnostic, analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, explication des choix retenus et des orientations du projet.

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : C'est le projet porté par les élus qui définit les orientations générales des différentes politiques : aménagement, équipements, mobilité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc.

Un chapitre sur les Déplacements / le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) : Plan d'actions de mise en œuvre de la politique des transports et déplacements. Il précise et détaille les orientations et objectifs inscrits dans le PADD.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : Elles traduisent le PADD par des principes d'aménagement identifiés par secteurs : habitat, transports, zones économiques, etc. Elles sont opposables aux autorisations d'urbanisme.

Le zonage et le règlement : Le zonage délimite l'utilisation des sols et le règlement prescrit des règles à respecter dans ces zones (nature du projet, implantation).



Ecole élémentaire,

le projet enfin dévoilé



Façade Sud-Est sur route de Prin



Patio d'entrée, route de Prin

Le projet de reconstruction de l'école élémentaire et de restructuration des locaux d'accompagnement (accueil périscolaire, restauration, petit gymnase) vient de franchir une étape importante. En effet la procédure de concours de maîtrise d'œuvre est arrivée à son terme.

Une mission d'assistance a été confiée à un cabinet « programmiste » qui a aidé un groupe de travail comportant des élus, des enseignants, des parents d'élèves, les responsables des services généraux et technique, la Secrétaire générale de la Mairie, à définir ce que devait être la future

école. Une consultation d'équipe de maîtrise d'œuvre a été organisée et parmi les 44 candidatures reçues, trois ont été sélectionnées pour concourir en remettant une esquisse.

Un jury, composé d'élus et de personnalités extérieures (deux architectes), s'est réuni après qu'un



Vue sur cour

comité technique accompagné du programmiste ait analysé les trois propositions (par rapport aux différents critères imposés). Après négociation avec deux équipes dont les dossiers étaient de même niveau, le choix a été fait.

C'est l'équipe de maîtrise d'œuvre menée par le cabinet d'architectes **l'Atelier du Trait** de Poitiers accompagnée d'un paysagiste, d'un économiste de la construction, de bureaux d'études structure, fluides, et acoustique.

L'année 2023 sera consacrée à la mise au point de l'avant-projet et de l'estimation du coût définitifs, à l'obtention du permis de construire et à la préparation du dossier de consultation des entreprises ainsi qu'à la recherche du financement.

Façade Nord-Ouest sur cour



Plan RDC



Crise énergétique, comment

La crise énergétique touche toute la population et les communes ne sont pas épargnées non plus. A Mauzé, nous avons un certain nombre d'atouts qui permettent de limiter la hausse de la facture.

Une migration vers l'éclairage LED initiée dès 2017

L'éclairage public est le deuxième poste de consommation d'énergie des communes après les bâtiments, avec 12% des consommations et 18% des coûts d'énergie. Cela représente 31% des dépenses d'électricité au niveau national.

A Mauzé, nous avons anticipé et opté pour l'éclairage LED dès 2017. A ce jour, la quasi-totalité de l'éclairage public est à LED. Cet équipement, posé progressivement en 2018 et en 2019, a permis une économie de 20% en 2 ans. Cette transition d'éclairage s'est poursuivie les années suivantes avec la mise en place d'éclairage LED dans les salles 5 et 7 et dans les bureaux de la mairie.



(école maternelle, école élémentaire, mairie et salles attenantes). Ce réseau chauffe également le collège, géré par le département, et la piscine gérée par Niort Agglo. L'ancien système de chauffage au fuel de la commune ne fonctionne plus mais reste une option de secours en cas de panne du système principal. Cet équipement a permis des gains d'énergie substantiels depuis 4 ans.

été changés en 2021 et 2022 dans les salles de classe donnant sur l'extérieur, dans celles donnant sur le patio et également dans le restaurant scolaire.

Un abaissement de la température

Depuis la fin d'année, la commune a baissé le chauffage dans les bâtiments publics. La température est passée à 19 degrés dans les espaces administratifs et à l'école élémentaire et à 20 degrés à l'école maternelle.

Et chez vous, y avez-vous pensé ?

Il y a 50 ans, un slogan disait « en France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées » après la crise pétrolière de 1973. Il faut faire preuve d'imagination pour faire baisser les consommations et les factures par : le contrôle des consommations, en utilisant des applications pour vérifier et donc mieux contrôler sa consommation et en vérifiant le chauffe-eau et le fonctionnement de vos appareils seulement en heures creuses.

Un ajustement de l'éclairage en fonction des circonstances

Baisse de l'intensité, allumage quand un passage est détecté, pilotage à distance en fonction de l'intensité lumineuse extérieure, extinction totale à partir d'une certaine heure lorsque l'éclairage est inutile... Dans toutes les communes de France, les élus locaux ne manquent pas d'idées pour piloter leur éclairage.

A Mauzé, nous avons opté pour diminuer le temps d'éclairage public. Les candélabres sont éteints de 22h à 6h.

Un système de chauffage adossée à la méthanisation

A Mauzé, depuis 2018, le réseau de chaleur provenant de l'unité de méthanisation Demeter Energie alimente les équipements communaux

KÉZAKO ?

La méthanisation consiste en la dégradation, sous l'action de bactéries, de matières organiques (ou substrats) telles que les matières agricoles et effluents d'élevage (biomasse végétale, fumier, lisier). Cette dégradation génère du biogaz qui peut être valorisé sous forme d'électricité, de chaleur, voire les deux.

Une isolation efficace avec des ouvrants triple vitrage

A l'école maternelle, les ouvrants ont

faire baisser la facture ?

D'AUTRES IDÉES

- ▶ Remplacement des ampoules à incandescence par des ampoules Led
- ▶ Baisse du thermostat de chauffage pour ne pas dépasser 19° selon la température extérieure, régulation des appareils de chauffage individuels
- ▶ Décalage des horaires d'utilisation des appareils et utilisation du mode éco
- ▶ Extinction des lumières à la sortie d'une pièce
- ▶ Extinction des appareils en veille
- ▶ Fermeture des volets la nuit
- ▶ Préférer les douches aux des bains
- ▶ Vérification de son contrat d'énergie et de son adaptation à votre situation

AIDES FINANCIÈRES



Des aides financières existent pour :

l'isolation des murs, des plafonds et des ouvrants
Installation de panneaux photovoltaïques ou de pompe à chaleur

En savoir plus : maprimerenov.gouv.fr

Des économies d'énergie solidaires et responsables avec le boîtier Voltalis

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Niort Agglo mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition écologique. Niort Agglo, en partenariat avec la société française Voltalis, propose ainsi à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement une solution pour consommer moins et mieux ! Mauzé soutient et relaie cette initiative pour laquelle la mobilisation de chacun est nécessaire.



smartphones et tablettes. Cet espace permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter son chauffage et même de le programmer en toute simplicité selon ses habitudes de vie. Il est accessible par l'adhérent dès finalisation de l'installation du dispositif dans son logement.

Un geste utile au système électrique et à l'environnement

Des petits boîtiers intelligents dédiés au chauffage électrique

Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

Des outils innovants pour aller plus loin dans les économies d'énergie. Chaque particulier équipé bénéficie d'un espace personnel gratuit disponible sur PC,

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande. Résultats : moins d'émissions de CO² et des économies pour les foyers équipés.

Dans ce cadre, les conseillers Voltalis sont présents sur notre commune afin de répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuite.

Pour plus de renseignements, Voltalis est joignable au 05 40 25 69 96 et à contact@voltalis.com, ou visitez www.voltalis.com





» Niort Agglo met à disposition des composteurs individuels

Niort Agglo met gratuitement à votre disposition un composteur pour vous permettre de faire votre propre compost. Il suffit d'en réserver un auprès du service Déchets ménagers. L'objectif est de faire baisser le volume de déchets des poubelles marrons. Le compost, à lui seul, permet de diviser par 4 le volume total de nos poubelles. C'est une action bénéfique pour la transition écologique.

L'utilisateur est invité à réserver directement son créneau de retrait sur le site de Niort Agglo :

<https://www.niortagglo.fr/fr/habiter-etudier/dechets-menagers/je-reduis-mes-dechets/reservation-dun-composteur/index.html>



Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent être accompagnées en appelant le numéro vert **0800.33.54.68**

Les composteurs seront à retirer le 6 avril 2023 à la déchetterie de Pied Blanc

»»» Actualité

Ouverture de Maison France services à Mauzé

Le 4 janvier dernier, Le secrétaire général de la Préfecture a inauguré les locaux de la maison France Services de Mauzé sur le Mignon en compagnie de représentants des organismes partenaires, d'associations et des membres du Conseil Municipal. Ce nouveau lieu est un point d'accueil de proximité chargé de recevoir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives par internet et de leur permettre d'accéder à leurs droits auprès de 9 organismes publics. Stéphanie Garnier et Nolan Calot dans un guichet unique vont ap-



porter leur écoute et leur aide et accompagneront les citoyens pour leurs démarches de la vie quotidienne grâce à leur présence et les outils numériques à disposition.

La commune dispose d'un lieu au service de tous, situé en centre bourg, accessible par le portail latéral gris de la mairie et ouvert en semaine :

- Lundi de 14 h à 17 h
- Mardi de 10 h à 18 h
- Mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
- Vendredi de 14 h à 17 h

Comment venir :

- Bureaux : dans la cour à droite de la Mairie

- Appelez au 05 49 26 14 64 ou au 05 49 26 14 57

- Écrivez à : france.services@ville-mauze-mignon.fr

» Construction de la nouvelle station d'épuration, ça avance

Niort Agglo construit une nouvelle unité de traitement des eaux usées de 4 000 Equivalents-Habitants au lieu-dit « le Gué de la Rivière », route de la Péroterie, en remplacement de l'installation existante construite en 1988 sur la commune de Cram-Chaban, qui ne pouvait pas absorber une extension et une densification des constructions en centre bourg.

Commencé en janvier 2022, le chantier est bien avancé et les différents éléments qui constituent l'équipement apparaissent sur le site dans leurs volumes définitifs. La mise en service devrait avoir lieu fin 2023. La station actuelle sera ensuite déconstruite et le terrain rendu à l'agriculture.

Le coût de l'opération s'élève à 4 660 000 euros TTC, avec 50% de subvention de l'Agence de l'Eau, le reste étant financé par le budget assainissement de Niort Agglo, sans impact direct sur la facture d'assainissement collectif payée par les habitants de la commune.

Parallèlement, des travaux sur les réseaux se déroulent actuellement dans certains secteurs de la commune.

Ils sont en cours dans le secteur du Treuil Boisseau / rue de la Péroterie et dans le secteur de la rue du Contre-Amiral Savary. Ils se prolongeront Route de Saint-Hilaire et jusqu'au port. Les désagréments qu'ils entraînent vont se prolonger jusqu'en juillet août 2023.

LES SERVICES PROPOSÉS :

- la santé - CPAM et MSA
- la famille - CAF
- la recherche d'emploi - Pôle Emploi
- les impôts - DDTIP
- la retraite - CARSAT
- les documents administratifs - Préfecture des Deux-Sèvres
- les droits - Ministère de la justice
- la Poste (les bureaux sont ouverts dans la Grand-rue)
- les passeports et CNI restent gérés par le service communal de la Mairie de Mauzé sur le Mignon.

Les agents formés pour apporter des réponses adaptées donneront un premier niveau d'informations, apporteront un accompagnement **au numérique** et leurs conseils pour les cas complexes en s'appuyant sur des correspondants dans chaque administration partenaire.

Repas dansant



Le 22 novembre, était organisé un après-midi dansant pour les plus de 70 ans, une quarantaine étant présents, nous avons passé un excellent moment, peut-être à reconduire !!

Cadeaux de Noël



Pour la fin de l'année, une distribution de livres pour les enfants de maternelle et d'élémentaire s'est déroulée lors du marché de Noël. Pour les enfants n'ayant pu venir le samedi, une distribution a été organisée dans les classes à la rentrée. Nous remercions le Conseil Municipal des Jeunes de nous avoir aidé dans cette distribution.

Pour les personnes de plus de 80 ans, le CCAS a distribué des bons d'achats pour la somme de 15 euros par foyer, à faire valoir chez les commerçants de Mauzé.

Le CCAS est à votre écoute au 05 49 26 14 58

INFOS

ANONYME & GRATUIT

CCAS

Hôpital Hors les Murs fonctionne sur Mauzé

Les consultations se font sur RDV
0800 00 78 79

- Vaccination
- Vie affective et sexuelle
- Droit à la santé
- Bien-être
- Santé mentale
- Addiction

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Soins, accompagnement social, information, écoute pour les personnes ayant des pratiques addictives et leur entourage.

Contact : 05 49 78 26 93

Centre de Vaccination Public (CVP 79)

Information sur la vaccination et mise à jour des vaccins recommandés (à partir de 6 ans et hors voyage).

Contact : 05 49 78 30 72

Equipe Mobile d'Actions Précarité Psychiatrie (EMAPP)

Faciliter l'accompagnement et l'accès aux soins en santé mentale des personnes en situation de précarité et/ou en souffrance psychique.

Contact : 05 49 78 26 68

Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Pour toute personne en difficulté avec un besoin de santé sans assurance maladie complète.

Contact : 05 49 78 30 19

Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD)

Information, dépistage, diagnostic du VIH, des hépatites et autres infections sexuellement transmissibles (IST). Possibilité de dépistages et de traitement des IST, de renouvellement de contraception et d'orientation vers le soin.

Contact : 05 49 78 30 72



Accès Mairie : Bus Tan Ligne 20 - Transport à la demande
Réservation à réaliser 24 h avant le déplacement : 0800 00 78 79



Marché de Noël

Avec plus de 2 000 visiteurs, le marché de Noël a ravi petits et grands.



La promenade en calèche



La buvette



Le Père Noël



Les stands

LE TÉLÉTHON

Le téléthon du Pays Mauzéen a envoyé pour cette année 2 750 euros à l'AFM suite aux diverses manifestations du 2, 3 et 4 décembre. La toute nouvelle association remercie chacun et compte sur vous en 2023.



Chorale à l'église



Merci aux pompiers



Course sur tapis roulant



Promenade à poneys

PAROLE À L'OPPOSITION

À Mauzé, le 29/01/2023

Nous adressons nos vœux aux Mauzéens, en leur souhaitant une vie plus facile, heureuse et solidaire, entre autres grâce aux actions de la municipalité, avec une pensée particulière pour le personnel du CCAS qui attend toujours sa rémunération depuis décembre 2021.

Comme durant l'année précédente, nous soutiendrons les projets similaires à la maison France Services, c'est à dire ceux où les fonds publics sont employés au service de tous.

Nous déplorons donc les conseils municipaux du 16 avril, 7 novembre et 5 décembre 2022 où la municipalité a dû renoncer à 41 556 € de recettes au bénéfice de 10 contribuables, dont un, c'est un comble, opposé politiquement aux subventions des collectivités. Nous invitons à consulter les comptes-rendus sur le site de la mairie.

Nous abordons 2023 avec la conviction que la municipalité peut agir correctement et qu'elle le fait parfois. Cet optimisme reste nuancé par la lucidité de notre minorité numérique lors des délibérés. Nous poursuivons nos actions de réflexions, de dénonciations, mais aussi de propositions constructives, en espérant que les délibérés de conseils municipaux ne se limitent pas à confirmer les promesses de l'exécutif municipal.

**JONATHAN BERNARD,
MORGANE OVIDE, DAMIEN ADRAS**

Conseillers municipaux de l'opposition.



5 GAGNANTS AU CONCOURS DE BOÎTES AUX LETTRES 2022

La remise des prix pour le concours de boîtes aux lettres a eu lieu lors de la cérémonie des vœux.

1 - Florence Bayle



2 - Céleste Coquisart



3 - Anne Roger



4 - Manon Gautier



Repas Annuel Des Aînés

Le traditionnel repas des aînés âgés de 70 ans (nés en 1953 et +) sera accompagné par l'orchestre Métronome



LE REPAS DU CONJOINT EST GRATUIT

Le samedi 22 avril 2023 à partir de 12h à la salle des fêtes

Afin de coordonner cette réception dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au plus tard, le dimanche 2 avril 2023 au moyen du coupon ci-dessous à déposer ou à envoyer. CCAS, 2 place de la mairie à Mauzé-sur-le-Mignon (79210).

Afin d'éviter de régler au traiteur des repas non consommés, si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer alors que vous êtes inscrits, nous vous remercions de bien vouloir prévenir le CCAS au 05 49 26 14 58.

COUPON D'INSCRIPTION

A retourner au CCAS : 2 place de la mairie, 79210 MAUZE au plus tard le dimanche 2 avril 2023

Nom : Prénom :

né(e) le Tél :

adresse :

participera au repas des aînés du samedi 22 avril 2023

sera accompagné(e) de son conjoint OUI NON (cochez la bonne réponse, gratuit pour votre conjoint)

sera / seront accompagné(e)(és) de invité(s) payant à 36 euros par personne (prévoir un chèque que vous remettrez à votre arrivée);

les repas payants concernent les enfants, sœurs, frères, amis... qui vous accompagnent.

»»» Infos de la commune

» Le comité du Souvenir Français Niort / Marais Poitevin vous informe



Le Souvenir Français participe à l'œuvre de mémoire, entretenant le souvenir des soldats morts pour la France. Le comité de Niort / Marais Poitevin compte 7 communes adhérentes dont Mauzé-sur-le-Mignon.

Tout au long de l'année, nous œuvrons pour réhabiliter les tombes des soldats tombées en déshérence avec l'aide des municipalités. Il est important que celles-ci ne tombent pas dans l'oubli, qu'elles soient relevées pour ne pas disparaître à jamais.

Nous fleurissons aussi les pierres tombales chaque année au 1^{er} novembre et nous participons à chaque commémoration officielle ou à l'initiative de la commune.

Nous participons également aux voyages scolaires qui emmènent les enfants dans les lieux de mémoires afin que ceux-ci n'oublient pas.

A Mauzé, certaines tombes ont besoin d'être réhabilitées. Nous allons avec la commune faire les démarches nécessaires (recherches des familles, etc.) et œuvrer pour que ces tombes restent toujours dans un bon état pour continuer à faire perdurer cette mémoire.

Si vous souhaitez y participer, vous pouvez adhérer au Souvenir français moyennant une adhésion de 12 € pour les messieurs et de 10 € pour les dames.

Et comme dit la devise du souvenir Français :

**A nous le souvenir,
à eux l'immortalité**

Contact : M Gremont Robert

Tél. : 06 75 29 81 83

Mail : robert.gremont79@gmail.com

» la grippe aviaire

La grippe aviaire fait des ravages dans les élevages avicoles du département ainsi que sur les oiseaux qui nous entourent. C'est ce que nous avons constaté en voyant de nombreux pigeons morts dans le bourg. De nombreuses personnes s'en sont émues. Nous avons aussitôt pris contact avec les services vétérinaires du département qui nous ont confirmé qu'il fallait prendre des précautions pour les ramasser.

Les services communaux, chargés de la propreté, sont habilités à les emporter avec des gants de protections et/ou des pinces comme ils le font pour ramasser les papiers masques et bouteilles sur la voie publique.

La mortalité est actuellement faible et a peu d'incidence sur la population globale. Les pigeons restent encore très nombreux au niveau de la mairie et de l'église. Il y a plus d'inquiétude à avoir pour les petits oiseaux de nos jardins qui disparaissent de plus en plus. Cette mortalité n'a rien à voir avec la grippe aviaire mais plutôt avec le manque de nourriture, la privation de leur habitat, le manque de haies... En cette période hivernale, pensez à les nourrir avec quelques graines et des boules de graisse. Ils vous en seront reconnaissants.



» Changement d'horaire de la Poste



LA POSTE

Depuis le 1^{er} janvier 2023,
La Poste de Mauzé est fermée
le samedi matin.

» Brocange a ouvert ses portes

PHOTO ?

Depuis le 20 janvier, Mauzé accueille une troisième boutique de Brocante au 93 Grand-rue.

Christelle GASS, la créatrice, propose de nombreux objets, des petits meubles, de la vaisselle de faïence blanche et du linge d'antan qui ont garni les intérieurs de nos grands-parents. Un charme délicieux empreint de douceur et de rêverie !

Ouvert les vendredi,
samedi et dimanche
de 10 h à 19 h.

Contact : 06.61.38.73.51 et
atelier-brocange@hotmail.com

»»» Agenda

- » **Les 17, 18 et 19 février**
Parc de structures gonflables à la salle omnisports organisé par la FCPE.
- » **Le 11 mars**
Loto à la salle des fêtes à 20h30 organisé par le comité des fêtes, animé par Nathan.
- » **Le 25 mars**
Soirée cabaret à la salle des fêtes organisé par FCPE.
- » **Du 31 mars au 2 avril**
Journées européennes des Métiers d'Art dans la salle d'honneur de la Mairie.
- » **Le dimanche 9 avril**
Chasse aux œufs sur le champ de foire organisée par le comité des fêtes.
- » **Les 22 et 23 avril**
Opération collecte de papiers organisé par l'APEI.
- » **Le lundi 29 mai**
Concert le Festin d'Alexandre à l'église de Dey. Animation dans le jardin, dans la journée.
- » **Le 1^{er} juillet**
5^e saison : spectacle de clôture.

